Application

Description automatically generated with medium confidence

**Appel à manifestation d’intérêt des collectivités territoriales françaises pour participer au programme MEAE-PNUD en soutien de la République de Moldavie**

Objectifs :

Ce programme a vocation à :

* Renforcer l’accès aux services publics de base pour les réfugiés ukrainiens et les habitants de leurs communautés d’accueil ;
* Faciliter la promotion de l’expertise territoriale française à l’étranger, en particulier dans les domaines des énergies renouvelables, de la mobilité, de l’accès à l’eau et l’assainissement, du traitement des déchets, de la coopération intercommunale ainsi que de la gestion de crise ;
* Développer la participation des collectivités territoriales françaises à des programmes multi-niveaux conçus et mis en œuvre par le PNUD en lien avec le gouvernement français et le gouvernement du pays partenaire ;
* Offrir aux collectivités françaises la possibilité de renforcer leurs liens avec leurs pairs en Moldavie, que ce soit pour répondre à un besoin ponctuel ou pour initier un partenariat de coopération plus durable.

Cible :

**Toute collectivité territoriale ou association d’élus** peut candidater à cet appel afin de participer au programme à travers la mobilisation d’experts qui pourront être : des élus, des agents territoriaux, des personnels relevant de partenaires territoriaux des collectivités (agences de l’eau, centres de formation, associations…)

Procédure :

1. Les collectivités ou leurs associations sont invitées à remplir le formulaire d’appel à manifestation d’intérêt et à le retourner par mail à la DAECT à l’adresse [secretariat.DGM-AECT@diplomatie.gouv.fr](mailto:secretariat.DGM-AECT@diplomatie.gouv.fr) (copie à : [alexis.laffittan@undp.org](mailto:alexis.laffittan@undp.org)) ;
2. Une pré-sélection des collectivités sera effectuée par la DAECT en lien avec l’Ambassade de France et l’AFCCRE puis sera transmise au PNUD pour confirmation ;
3. La DAECT prendra l’attache des collectivités et/ou des associations lauréates pour les notifier du résultat et organiser la prise en charge des envois d’experts. Les collectivités seront notifiées du résultat au moins trois semaines avant le déploiement des experts.

*Précision* : Toutes les collectivités territoriales ou associations d’élus peuvent candidater, qu’elles aient ou non été labellisées EXPE-CT (programme de valorisation de l’expertise des collectivités territoriales à l’étranger). Si elles souhaitent obtenir le label, il leur suffit de l’indiquer dans le formulaire afin d’*être* *automatiquement inscrite pour le prochain comité de labellisation EXPE-CT* qui se tiendra. Ce label donne à la collectivité ou l’association la possibilité de demander à tout moment le soutien de la DAECT pour une mission d’expertise dans le cadre de ses activités de coopération internationale (envoi d’experts de France à l’étranger ou inversement).

Activités prévues :

Dans le cadre de ce programme de renforcement des capacités locales moldaves, des échanges d’expertise sont prévus dans trois domaines. Les collectivités territoriales et associations candidates peuvent se positionner **sur l’un ou plusieurs de ces volets**, en fonction de l’expertise dont elles disposent.

|  |
| --- |
| ***Volets du programme :*** |
| 1. **Efficacité énergétique et mobilité**  * Attendus : * partage de bonnes pratiques sur les sources alternatives d’énergie pour les services publics, notamment les services de mobilité, avec au moins 10 communautés locales moldaves * appui à la mise en place de solutions d’énergie à petite échelle avec 4 de ces communautés locales[[1]](#footnote-1) (par exemple, panneaux solaires pour alimenter des institutions publiques, stations de charge électrique, etc.) |
| 1. **Eau, assainissement et gestion des déchets par la coopération intercommunale**  * Attendus : * partage d’expertise et d’exemples de pratiques françaises dans le cadre des activités pour améliorer le cadre légal de la coopération intercommunale (soutien politique et plaidoyer) * soutien aux autorités publiques locales des régions de Cahul et Ungheni (y compris des conseils intercommunaux établis dans chacune des deux régions) pour renforcer leurs capacités à fournir des services d’eau, d’assainissement et de gestion des déchets (analyse des besoins, acquisition d’équipements, etc.). Des informations supplémentaires sont données, en annexe de cet appel, sur le contexte des régions de Cahul et Ungheni et leurs besoins en matière de coopération intercommunale et amélioration des services publics. |
| 1. **Renforcement des capacités du Congrès des Autorités Locales Moldaves (CALM)**  * Attendus : * Aider cette association à organiser son plaidoyer et à répondre aux besoins de formation des collectivités moldaves dans les domaines de la coopération intercommunale, de la gestion de crise et de la préparation de la relance. * Les associations de collectivités seront particulièrement pertinentes pour ce volet. |

Calendrier :

Les activités devraient s’organiser autour de **plusieurs missions d’expertise** :

* L’une est prévue **du** **29 au 31 mars 2023**, en partenariat avec l’Association Française des Communes et Régions d’Europe (AFCCRE).
* D’autres échanges d’expertise pourront être prévus **entre avril et juillet 2023**, dépendamment des réponses reçues sur l’appel à manifestation d’intérêt ainsi que des besoins des autorités locales moldaves.

Les réponses doivent être envoyées à la DAECT au moins un mois avant le déplacement des experts, d’où le calendrier suivant à respecter :

|  |  |
| --- | --- |
| **Pour le déplacement …** | **Formulaire à renvoyer à la DAECT au plus tard…** |
| **Fin mars et/ou en avril** | **Le 28 février** |
| En mai | Le 28 mars |
| En juin | Le 28 avril |
| En juillet | Le 28 mai |

Soutien :

Les participants au programme bénéficieront d’un triple soutien :

* **Technique**: les collectivités et associations lauréates seront intégrés à un programme d’ampleur porté par le PNUD qui s’occupera de coordonner la réponse aux besoins locaux moldaves, de la sélection des bénéficiaires en Moldavie à l’évaluation de l’impact du projet en passant par l’animation des échanges d’expertise et la communication sur le projet.
* **Financier**: la DAECT prendra en charge l’ensemble des frais de mission des experts territoriaux français (transport, hébergement, restauration).
* **Logistique :** les experts bénéficieront d’un accompagnement pour préparer leur séjour comme leur participation aux échanges d’expertise (réservation des transports avec Campus France, notamment).

**Important** : Par cet appel à manifestation d’intérêt, les collectivités et associations sont invitées à faire part de leur souhait de participer à ce programme et des experts qu’elles pourraient mobiliser dans le cadre de celui-ci. Ce n’est qu’une fois notifiées qu’elles devront confirmer la participation effective de leurs experts.

**Formulaire**

1. **PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITE OU L’ASSOCIATION**

Nom :

Région :

1. **CONTACTS DES REFERENTS DE LA COLLECTIVITE OU L’ASSOCIATION**

**Représentant légal :**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

**Responsable du dossier :**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

1. **INTERET ET DISPONIBILITE POUR PARTICIPER AU PROGRAMME**

Indiquez le ou les volets du programme auxquels vous souhaitez que votre collectivité ou association participe :

Efficacité énergétique et mobilité

Eau, assainissement et gestion des déchets par la coopération intercommunale

Renforcement des capacités du Congrès des Autorités Locales Moldaves (CALM)

1. **DESCRIPTIF DE L’EXPERTISE** (non nécessaire pour les labellisés EXPE-CT)

Labellisation EXPE-CT : Oui Non

Si oui, précisez la thématique de labellisation :

**Si votre organisation dispose déjà d’une labellisation EXPE-CT pertinente** par rapport aux volets du programme auxquels elle souhaite participer, le formulaire ci-dessous n’est pas à remplir.

**Sinon**, remplissez le formulaire ci-dessous et cochez la case ci-contre si vous souhaitez pouvoir dans le même temps soumettre votre candidature au label EXPE-CT. Pour mémoire, ce label vous permet d’être soutenue par la DAECT pour promouvoir votre expertise à l’étranger :

|  |  |
| --- | --- |
| Description de l’expertise ou du savoir-faire de la collectivité territoriale |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Présentations déjà réalisées, documents de valorisation |  |
| Expériences existantes sur le sol national ou dans le cadre de coopérations internationales |  |
| Supports de communication (Publications, etc.) |  |

1. **INFORMATIONS SUR LES EXPERTS IDENTIFIES**

**Nombre d’experts :**

**Contacts et disponibilité du/des expert(s) :**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom :  Prénom :  Organisme :  Fonction :  Téléphone :  Courriel :  Interprétariat français/roumain à prévoir :  Oui Non | Disponibilité pour participer à une mission :   * Du 29 au 31 mars 2023 * en avril 2023 * en mai 2023 * en juin 2023 * en juillet 2023   *Possibilité de cocher toutes les cases.*  *Les experts seront mobilisés maximum une dizaine de jours.* |

Remplissez ce tableau pour chaque expert pré-identifié.

Signature du/des expert(s) :

Signature du représentant légal de la collectivité territoriale ou la structure porteuse :

1. Voici les 4 communautés locales sélectionnées par le PNUD pour être accompagnées dans leurs projets : Cotiujenii Mari (raion de Șoldănești), le vilage de Tudora (raion de Ștefan Vodă), le village de Chirsova (unité territoriale administrative de Gagauzia), et le village de Mihăileni (raion de Râșcani). [↑](#footnote-ref-1)